

RETOUR AU VILLAGE



Après plus de deux ans en ville, nous avons déménagé début 2003 pour habiter à la campagne en raison du nouveau métier de Vincent : agriculteur. Comme pour beaucoup de nos voisins, notre arrivée dans la région de Rozay-en-Brie a par ailleurs coïncidé avec l'agrandissement de la famille qui demandait un logement plus spacieux. Mais pour nous, quitter la ville était aussi retrouver ce que nous avions l'un comme l'autre apprécié dans notre jeunesse : l'espace, le paysage, les champs, le jardin, voir le ciel. Nos enfants en profitent à leur tour. Nous sommes plus souvent "chez nous" qu'auparavant, non seulement parce que la maison demande plus de temps pour l'entretien et l'aménagement, mais aussi

parce qu'elle est plus propice à inviter et à vivre dehors. Mais à une heure de Paris seulement, nous découvrons dans les vitrines des agences immobilières que la flambée des prix rend cet espace de moins en moins accessible.

Sur le plan professionnel en revanche, c'est moins évident. Quand Estelle a choisi de travailler à temps partiel pour se consacrer davantage aux enfants, elle n'a obtenu qu'un CDD et depuis elle est en recherche d'emploi. Le choix d'un travail à proximité est plus limité qu'en ville. Vincent a eu plus de chance : il a pu transformer son mi-temps salarié de journaliste à la France Agricole en travail à domicile. Il est double actif. Difficile pour nous de comparer la facilité d'intégration à la campagne par rapport à la ville. Vincent étant originaire du lieu, c'était bien sûr plus rapide ! Nous nous sommes engagés dans la vie de la paroisse et c'est dans les rencontres de préparation au mariage que nous nous sommes lancés fin 2003. Nous y avons fait connaissance et créé des liens avec les autres couples animateurs. C'est aussi l'occasion au travers de l'expérience et des questionnements des fiancés d'enrichir nos dialogues en couple, de nous remettre en cause lorsque nous ne savons pas répondre ou sommes bousculés par des attitudes ou des questions.

Estelle et Vincent BODDAERT

Voinsles (Seine-et-Marne)